



L'Auto

5 CENTIMES 54, Grande-Rue 54, DE ROUBAIX-TOURCOING 55, Rue des Ursulines 5 CENTIMES Bureaux LILLE, 15, RUE D'ANGLETERRE, 15, LILLE. — TÉLÉPHONE : 672 — (POUR PARIS : 5, rue Bayard, 5)

L'auto tout.

« Salut ! Je suis le moteur ! Je suis l'auto !... le roi du jour !... Combien de chevaux ? Huit ? dix ? quinze ? vingt ? Va donc... eh pardi ! pardi !... Quatre-vingt... cent ? Ah ! je commence à retarder sur toi le virage de mon regard... Cent vingt ? Auto... je te salue ! Cent quarante ? Permettez que je vous examine... Cent quatre-vingt ? Mallre ! Deux cents ? Dieu !... Et les gosses de la route, et les mesaleurs dignes, et les belles dames te contemplant avec de la dévotion au fond des yeux... Ils rêvent, émus, devant tes huit... les dix cylindres qui dorment sous ton capot leur sommeil d'acier... Tu es le produit d'une poussée étonnante. Tu es la vie religieuse, abrégée après la Séparation, fait jaillir de partout de nouvelles tiges, telle aussi l'industrie mutilée, semble jeter toute sa force dans le sens des moteurs... branche réentée. Auto-hôtel. Auto-holiday. Auto-koutil... »

Faut-il pavoiser..?

Faut-il pavoiser pour la fête du Sacré-Cœur ? Mais évidemment ! et dans toutes les localités où ce pavoisement doit servir l'idée, et peu à peu la faire avancer. Un mouvement d'opinion, profond et durable, ne se crée pas en un jour. La fête du Sacré-Cœur est la fête nationale de l'ancien. Que les prêtres soient fessés, d'avance, fessés pour elle le drapeau national. Plus que jamais, à la fin de notre époque de haine, il faut souligner la fête de l'Amour divin, et affirmer notre indéfectible foi en la puissance rénovatrice de cet amour. Cœur Sacré du Christ notre Maître, cœur bon, doux et miséricordieux, faites enfin, dans notre France, l'union de tous les cœurs !

La Journée

Répandant à divers interpellateurs, le ministre de la Guerre a annoncé le renouvellement de la classe 1904 à la fin de septembre. Les interpellations de MM. de l'Estourbillon et de Rosanbo, sur les mesures arbitraires et odieuses prises contre des officiers de réserve coupables d'avoir, en dehors des périodes de concentration, usé de leurs droits de citoyens ont été élucés par un ordre du jour approuvant les actes pénaux de M. Picquart et il reste aux victimes le recours devant le Conseil d'Etat. Satisfait d'elle-même, la Chambre s'est reposée aujourd'hui samedi. Le Conseil des ministres s'est occupé de diverses questions, notamment du Maroc et de la grève des inscrits maritimes. Le général Billot, ancien ministre de la Guerre et sénateur est mort. Le mot d'ordre de grève pour les inscrits maritimes est suivi à peu près partout. Le gouvernement pourvoit aux services postaux. La découverte faite que les poudres de l'armée — gouvernement de la poudre de l'Armée — ont subi un sort d'usage contaminé pour la fabrication est vivement commentée. Grande manifestation des viticulteurs de dimanche à Nîmes. Le Conseil de guerre maritime, devant lequel le capitaine de frégate Maugey aura à répondre de la perte définitive de l'« Othary », se réunira à Toulon. ETRANGER. — Les premiers résultats des élections en Bavière paraissent favorables aux socialistes, mais on peut croire que la composition de la Chambre restera la même. Les troupes chrétiennes ont été battues par celles du prétendant.

SECRE BERGHEUX

Sacre de Mgr Boutry. Le sacre du nouvel évêque du Puy sera lieu à la cathédrale de Moulins, le 24 juin. Pèlerinage à Saint-Anoine de Padoue. Le pèlerinage de Pommerehne (paroisse de Crancey, diocèse de Troyes), aura lieu les jeudis 13 juin et dimanche 16. On peut dès ce jour adresser son adhésion au directeur du pèlerinage, à Crancey (Aube), pour retirer son plan de voiture et au plus tard de famille.

On vient de procéder

à un nouveau tirage de Mots du Sacré-Cœur pour les personnes occupées, qui en ont déjà à peu près mille. Ceux qui s'auraient pas pu obtenir de demander d'urgence. Son prix est de 6 fr. 10 broché, relié 9 fr. 25, port 0 fr. 05. — Les personnes désireuses de plus de lots tirent avec profit le Mots du Sacré-Cœur, par le R. P. Victor Jeanroy, de la Société des prêtres du Cœur de Jésus. Prix : 0 fr. 50 broché, port 0 fr. 05 ; relié 0 fr. 75, port 0 fr. 10. — On recommande encore pour la propagande, à la France : Appel du Cœur de Jésus, charmante brochure de 32 de 32 pages, avec couverture en 2 couleurs. Prix : 0 fr. 10, port 0 fr. 05. Remises par quantités : 7/5, 15/12, 70/50, 100/100.

Le 2 juillet... Vous ne savez pas Châli ? ni vous Monsieur, les curés ? et vous pambiles matrones... Le 2 juillet... cela ne vous dit rien ? encore moins que le 14... Mais arrêtez donc à Dieppe... à Rouen ou à Paris... je ne dis pas une



Etendu presque à plat, il va lancer le monstre...

chambre à l'hôtel, ce qui est impossible... mais un gamin dans la rue. — Qu'y a-t-il donc, mon petit ami, le 2 juillet... ? M'as-tu, c'est la Course... Il dit « la Course » car les autres n'existent pas... Celle du Taunus avec le Kaiser. ? Pardi... Et dans les ateliers de France et du monde entier, on forge, on rive, on ajuste, on marie, car on prépare la course, la fameuse, la seule course ! Anxiété... anxiété... La voiture devrait être prête... Nous n'arrivons jamais. Et ce moteur qui grappe... Le constructeur tombe sur l'ingénieur... qui tombe sur le contremaître... qui tombe sur les ouvriers : Ah ! les chemistes, les vers-à-soie, mais grouillez-vous donc ! Anxiété... anxiété... Chaque maison à trois montes, et surtout pour la première, il faut un roi du volant... une étoile filante... Anxiété... Si elle filait, l'étoile, chez... le concurrent. Si je fruit de tant d'efforts était perdu parce que le pur sang d'acier seraient conduits en seconde manière... Cher ami, vous ne ferez pas cela ! Je me saignerais de dix nouveaux billets de mille... mais vous courrez pour ma maison... Oui... je sais... Le grand Machin est passé chez le grand Chose... En voulez-vous douze... ? Anxiété... anxiété... Anxiété chez le conducteur... Si l'auto n'était pas classée ? s'il avait un accroc béte ? Il sent déjà sur lui le regard méprisant du patron... La surtute ! Malheur aux valcous !... El quinze fois, il part essayer la route, roudronnée à point, Lunette, encapuchonné, étendu presque à plat sur la machine formidable, il essaye les mauvais virages... — Celui-ci à cent... ? Le mécanicien come rauquement... Vieux laureau d'U... pale vache d'Unterwald... vous seriez ici de tout petits soprani... Attention ! Chien ! Attention ! Barrière ! La vitesse mange la voix... Attention ! Enfants !... — Ce virage à cent cinquante... — Oh ! on essayait à cent vingt... — Si on essayait à cent vingt... Le projectile vivant englobait la route dans un éffarant tourbillon, pendant

Les secrets pontificaux

EXPLICATIONS NÉCESSAIRES

Nous avons publié, le 23 mai, un extrait d'un rapport épiscopal faisant partie des papiers Montagnini, et nous avons, d'après ce texte, montré mathématiquement que la majorité de l'Assemblée des évêques du 31 mai 1904 était contraire aux associations dites canonico-liciales. Ce document confirmait ce que nous avions dit dès les premiers jours. Comme le journal le Sidiel et la revue Demain n'ont cessé d'affirmer imperturbablement le contraire, ils ont été vexés d'être pris au flagrant délit d'insinuations historiques. C'était à prévoir. Il y a des hommes qui ne croient pas à l'infailibilité du Pape, mais qui sont convaincus de la leur. Pour se venger, le Sidiel s'étonne que nous ayons pu savoir et dire dans la Croix la vérité, et il accuse notamment Mgr Touchet d'avoir trahi en notre faveur le secret pontifical. Nous pourrions d'abord répondre au Sidiel qu'il n'est pas d'usage de parler de corde dans la maison d'un pendu. Puis, qu'il a publié les statuts lus en assemblée des évêques, avec les corrections faites dans cette assemblée, il est moins qualifié que personne pour parler de secret. Nous lui répondrons cependant : L'époque de l'Assemblée des évêques, personne n'a trahi en notre faveur le secret. Nous nous sommes contentés de démentir la vérité en observant les divers indices et en rapprochant nos observations de celles de nos confrères. Mais le secret n'a pas été violé. Le Sidiel qui voudrait canonico-liciales avait cru pouvoir affirmer que la majorité leur était favorable. Nous avions cru pouvoir conclure le contraire. Nous avions raison : il n'y a qu'à le reconnaître. Un point c'est tout. Il est vrai que Demain veut à affirmer que la majorité était pour les canonico-liciales. Aujourd'hui, comme hier, 28 + 12 donnent un total supérieur à 30. Mais quand on appelle Demain, on a droit sans doute de changer cela et de dire que 30 l'emporte sur 40. On n'est pas pour rien progressiste. Quant au rapport épiscopal que nous avons publié le 23 mai, qui n'a jamais voulu dire d'où il avait les statuts publiés par lui, nous sommes à dire d'où nous les tenons. Nous allons le citer. M. Clemenceau ayant mis en circulation le dossier Montagnini, c'est par lui — très indirectement il est vrai — que cette pièce nous est venue entre les mains. Voilà la vérité. Et les statuts ? D'où le Sidiel les tenait-il ?

LE CARDINAL MATHIEU

Liberté

Le cardinal Mathieu est depuis quelques jours à Nancy. Il avait quitté Rome pour prendre part à la récente élection académique : une indisposition sans gravité contraignant le cardinal à s'arrêter à Nancy, où il est encore. Une médaille au F. Combes. Voici une lettre adressée récemment aux Loges : et T. C. F. En souvenir de celui qui, avec un dévouement absolu et sans faiblesse, mena la lutte contre le cléricalisme, et au moment même où son œuvre — la loi de séparation — est sur le point de faire bénéficier la Société de ses bienfaits par le triomphe de la vérité, nous croyons qu'il serait particulièrement agréable à tous nos F. C. F. de posséder la reproduction de la belle médaille qui fut éditée et offerte par le Bloc Républicain à notre T. C. F. F. Emile Combes. C'est pourquoi une démarche a été faite par plusieurs F. C. F. de la région parisienne auprès du maître graveur qui veut bien, cédant à leurs instances, faire trapper spécialement pour les F. C. F. des exemplaires de cette médaille. C'est-à-dire le fac-similé de la médaille, grandeur naturelle, qui sera frappée en argent et dont le prix est de 10 francs franco. Nous vous prions de vouloir bien nous retourner, avant le 30 mai, la pièce jointe jointe à recevoir, avec votre adhésion, T. C. F. V. ces des F. C. F. en T. C. F. CC. FF. l'assurance de nos sentiments frat. et dév. Pour le Comité : Le Trésorier, A. LA JACQUELLE. L'Assesseur, L. Aisset-Lorrain. P. S. Les métaux et la correspondance devront être adressés, avant le 30 mai 1904, au F. C. F. La Jacquelle, 16, rue Casot, Paris.

Gazette

LE NOUVEAU SCANDALE MONTAGNINI Par un revirement inexplicable, ou du moins inexplicable, la Commission d'enquête est devenue tout à coup aussi discrète qu'elle était curieuse auparavant. Après les auditions de MM. Gevarty et Hennou, la Commission a examiné ce qui convenait de faire. Aucune allusion n'a été faite aux projets de démission formulés lors de la dernière séance. M. Jaurès a déclaré qu'il ne fallait pas accorder trop d'importance à de menus incidents de procédure. M. Pellétan a, par contre, déclaré qu'il y avait lieu de formuler les réserves les plus expresses en ce qui concerne ces incidents. La motion suivante a été votée par la Commission : « Si des incidents ont été soulevés dans la Commission sur le fait de la pièce de 5 francs, aucun doute n'est permis sur l'authenticité d'aucun des membres sur l'authenticité d'aucun des pièces de dossier dont tous les originaux sont entre ses mains. La Commission se réunira mardi, afin d'arrêter les conclusions politiques qu'elle pourra présenter à la Chambre. »

TOUJOURS LES LIQUIDATEURS

M. Lecouturier avait été nommé liquidateur de la Congrégation des Sœurs de la Présentation de Marie, à Bourg-Saint-André. Cette nomination fut annulée. Le Trésor a déjà payé 10 000 fr. 84, et M. Lecouturier présentait au tribunal civil de Privas, à l'audience du 29 mai, une autre note de 6 257 fr. 93, dont il demandait la liquidation. Dans cette note, les émoluments de M. Lecouturier figuraient pour 6 503 fr. 75, et ceux de M. Lémery, son avocat, pour 2 000 francs. Le tribunal a estimé que la réclamation de M. Lecouturier était exagérée et a fixé ses émoluments à 1 500 francs, et ceux de M. Lémery à 1 000 francs. Le total des frais est donc encore de 13 541 francs pour une liquidation qui n'a pas en lieu. C'est joli !

LAGITATION VITICOLE

La manifestation de 3 juin à Nîmes. La manifestation annoncée grandiose par le maire adressé une proclamation à ses administrés invitant à pavoiser et à faire honneur aux étrangers. La Fédération des groupes commerciaux et industriels, de son côté, a fait placarder une affiche pleine d'ardeur pour la manifestation et d'indignation contre la fraude. La Compagnie P.-L.-M. accorde le 50% aux voyageurs à destination de Nîmes. Pour faciliter la circulation, les trains en provenance de la destination de la ligne d'Alsace, arriveront et partiront en gare de Nîmes-marchandises. En gare de Nîmes-voyageurs, deux grands escaliers en bois sont construits aux extrémités du hall pour faciliter le débarquement et l'accès des voies. Les discours auront lieu, non au premier, mais au second rond-point du boulevard de la République. La ville a fait pavoiser les monuments, les édifices publics et les boulevards. Dans l'Hérault. La manifestation de Montpellier. De nouvelles adhésions sont parvenues au Comité d'Argeliers ; elles émanent d'un nombre considérable de communes de plusieurs départements qui seront représentés à la manifestation de Montpellier. Les étudiants de cette ville y participeront ainsi que les étudiants de Toulouse dont on attend une importante délégation. Les habitants de la commune de Saint-Paul et Valmeille, réunie à la mairie au nombre de 700, ont décidé d'adhérer au Comité central de défense viticole d'Argeliers et ont nommé un Comité local. La Société des sauveteurs languedociens prendra part au meeting du 9 juin et portera des bannières avec cette inscription : « Sauver le péril ! »

LOURDES

Le Pèlerinage national de 1907 à Lourdes s'organise pour le mois d'août prochain. En cette année préparatoire de l'année des apparitions, il faut que nous puissions conduire aux pieds de la Vierge Immaculée autant de malades que les années précédentes. Plus les malades, plus les pèlerins, plus l'espérance et la supplication seront puissantes. La souscription est ouverte : déjà les demandes d'admission sont nombreuses. Aux personnes qui désirent participer à ce pèlerinage de Lourdes, de répondre à Notre-Dame de Lourdes de répondre à l'appel des pauvres malades. Tout souscripteur de 50 francs devient le patron d'un malade, et reçoit avant le départ le nom de son protégé désigné par le Comité ; il peut se mettre en rapport avec lui et compter sur ses prières. Prière d'adresser les offrandes et les demandes d'admission de malades au secrétaire du Pèlerinage national, 4, avenue de Breteuil, Paris-VII.

L'ECOLE DE PLOUGAR

On n'a pas oublié dans quelles conditions particulièrement odieuses s'accomplit, l'année dernière, la liquidation de l'école de Plougar dirigée par les religieuses de Saint-Esprit. Mais la commune se trouve alors dans une situation désastreuse, coupé par les Sœurs étant la propriété de la supérieure, Mme Le Coz. Celle-ci resta naturellement dans sa maison, et la municipalité, mise en demeure de la renvoyer pour faire place à l'Institutrice laïque, s'y refusa. Le maire, l'honorable M. Le Bras, fut révoqué de ce fait, et la cause portée devant le tribunal de Morlaix qui, par une ordonnance de référé, prononça l'expulsion des religieuses. L'expulsion fut faite manu militari, le 10 novembre, au milieu des protestations indignées de la population et des cris répétés de : « Vivez les Sœurs ! Vive la Liberté ! » Mme Le Coz en appela en Cour de Rennes pour faire reconnaître son titre onéreux de propriétaire. Et la Cour d'appel, s'appuyant sur la jurisprudence établie par la Cour de cassation, vint d'indiquer, comme radicalement illégale, l'ordonnance du tribunal de Morlaix... C'est bien, mais il me semble que d'autres réparations sont dues pour les dommages injustement causés.

LE NOUVEAU SCANDALE MONTAGNINI

Par un revirement inexplicable, ou du moins inexplicable, la Commission d'enquête est devenue tout à coup aussi discrète qu'elle était curieuse auparavant. Après les auditions de MM. Gevarty et Hennou, la Commission a examiné ce qui convenait de faire. Aucune allusion n'a été faite aux projets de démission formulés lors de la dernière séance. M. Jaurès a déclaré qu'il ne fallait pas accorder trop d'importance à de menus incidents de procédure. M. Pellétan a, par contre, déclaré qu'il y avait lieu de formuler les réserves les plus expresses en ce qui concerne ces incidents. La motion suivante a été votée par la Commission : « Si des incidents ont été soulevés dans la Commission sur le fait de la pièce de 5 francs, aucun doute n'est permis sur l'authenticité d'aucun des membres sur l'authenticité d'aucun des pièces de dossier dont tous les originaux sont entre ses mains. La Commission se réunira mardi, afin d'arrêter les conclusions politiques qu'elle pourra présenter à la Chambre. »

LAGITATION VITICOLE

La manifestation de 3 juin à Nîmes. La manifestation annoncée grandiose par le maire adressé une proclamation à ses administrés invitant à pavoiser et à faire honneur aux étrangers. La Fédération des groupes commerciaux et industriels, de son côté, a fait placarder une affiche pleine d'ardeur pour la manifestation et d'indignation contre la fraude. La Compagnie P.-L.-M. accorde le 50% aux voyageurs à destination de Nîmes. Pour faciliter la circulation, les trains en provenance de la destination de la ligne d'Alsace, arriveront et partiront en gare de Nîmes-marchandises. En gare de Nîmes-voyageurs, deux grands escaliers en bois sont construits aux extrémités du hall pour faciliter le débarquement et l'accès des voies. Les discours auront lieu, non au premier, mais au second rond-point du boulevard de la République. La ville a fait pavoiser les monuments, les édifices publics et les boulevards. Dans l'Hérault. La manifestation de Montpellier. De nouvelles adhésions sont parvenues au Comité d'Argeliers ; elles émanent d'un nombre considérable de communes de plusieurs départements qui seront représentés à la manifestation de Montpellier. Les étudiants de cette ville y participeront ainsi que les étudiants de Toulouse dont on attend une importante délégation. Les habitants de la commune de Saint-Paul et Valmeille, réunie à la mairie au nombre de 700, ont décidé d'adhérer au Comité central de défense viticole d'Argeliers et ont nommé un Comité local. La Société des sauveteurs languedociens prendra part au meeting du 9 juin et portera des bannières avec cette inscription : « Sauver le péril ! »

LAGITATION VITICOLE

La manifestation de 3 juin à Nîmes. La manifestation annoncée grandiose par le maire adressé une proclamation à ses administrés invitant à pavoiser et à faire honneur aux étrangers. La Fédération des groupes commerciaux et industriels, de son côté, a fait placarder une affiche pleine d'ardeur pour la manifestation et d'indignation contre la fraude. La Compagnie P.-L.-M. accorde le 50% aux voyageurs à destination de Nîmes. Pour faciliter la circulation, les trains en provenance de la destination de la ligne d'Alsace, arriveront et partiront en gare de Nîmes-marchandises. En gare de Nîmes-voyageurs, deux grands escaliers en bois sont construits aux extrémités du hall pour faciliter le débarquement et l'accès des voies. Les discours auront lieu, non au premier, mais au second rond-point du boulevard de la République. La ville a fait pavoiser les monuments, les édifices publics et les boulevards. Dans l'Hérault. La manifestation de Montpellier. De nouvelles adhésions sont parvenues au Comité d'Argeliers ; elles émanent d'un nombre considérable de communes de plusieurs départements qui seront représentés à la manifestation de Montpellier. Les étudiants de cette ville y participeront ainsi que les étudiants de Toulouse dont on attend une importante délégation. Les habitants de la commune de Saint-Paul et Valmeille, réunie à la mairie au nombre de 700, ont décidé d'adhérer au Comité central de défense viticole d'Argeliers et ont nommé un Comité local. La Société des sauveteurs languedociens prendra part au meeting du 9 juin et portera des bannières avec cette inscription : « Sauver le péril ! »